



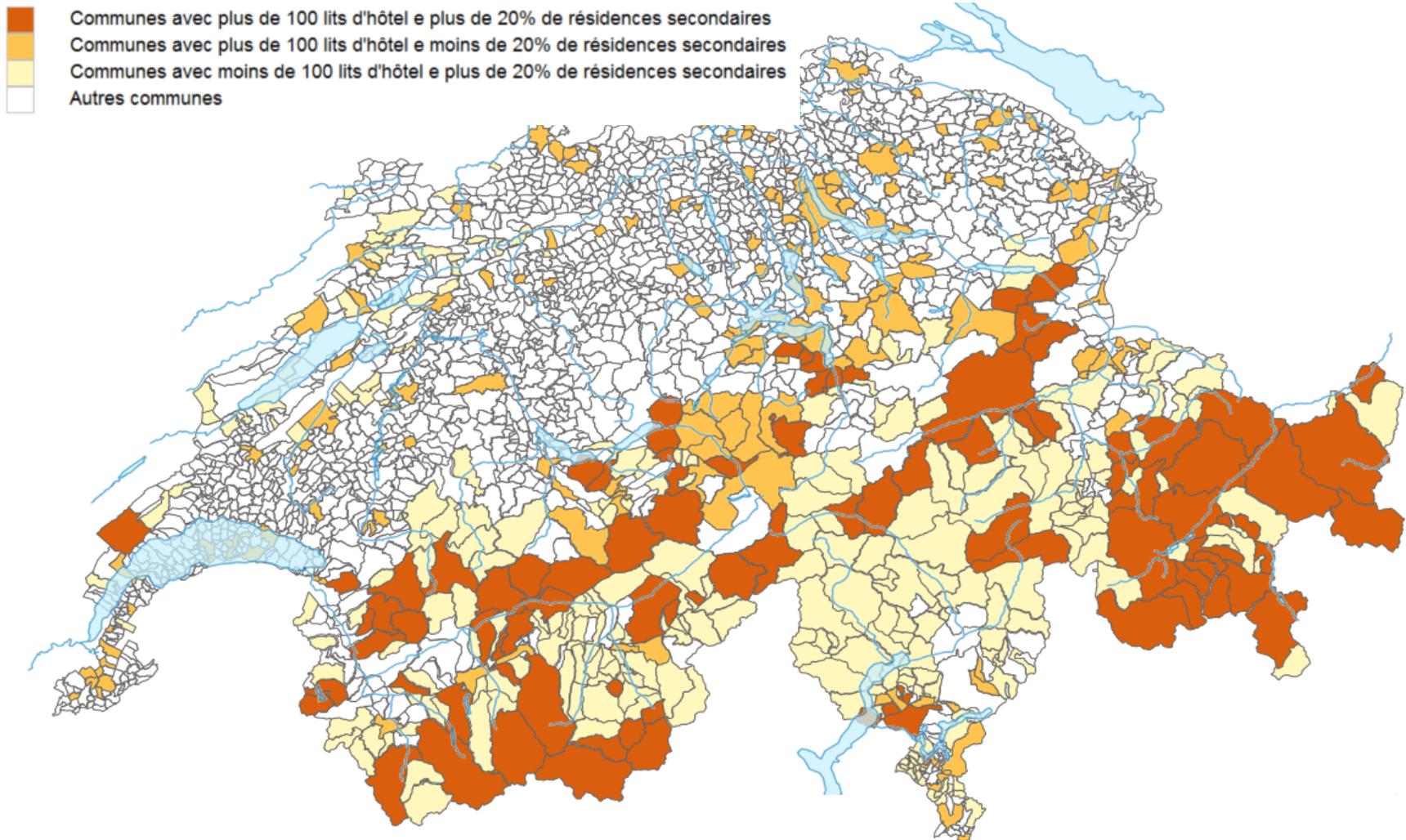
Projets touristiques: défis posés par les réglementations à incidence territoriale

Présentation à l'occasion du FTS du 14.11.2019

1 Introduction à la thématique

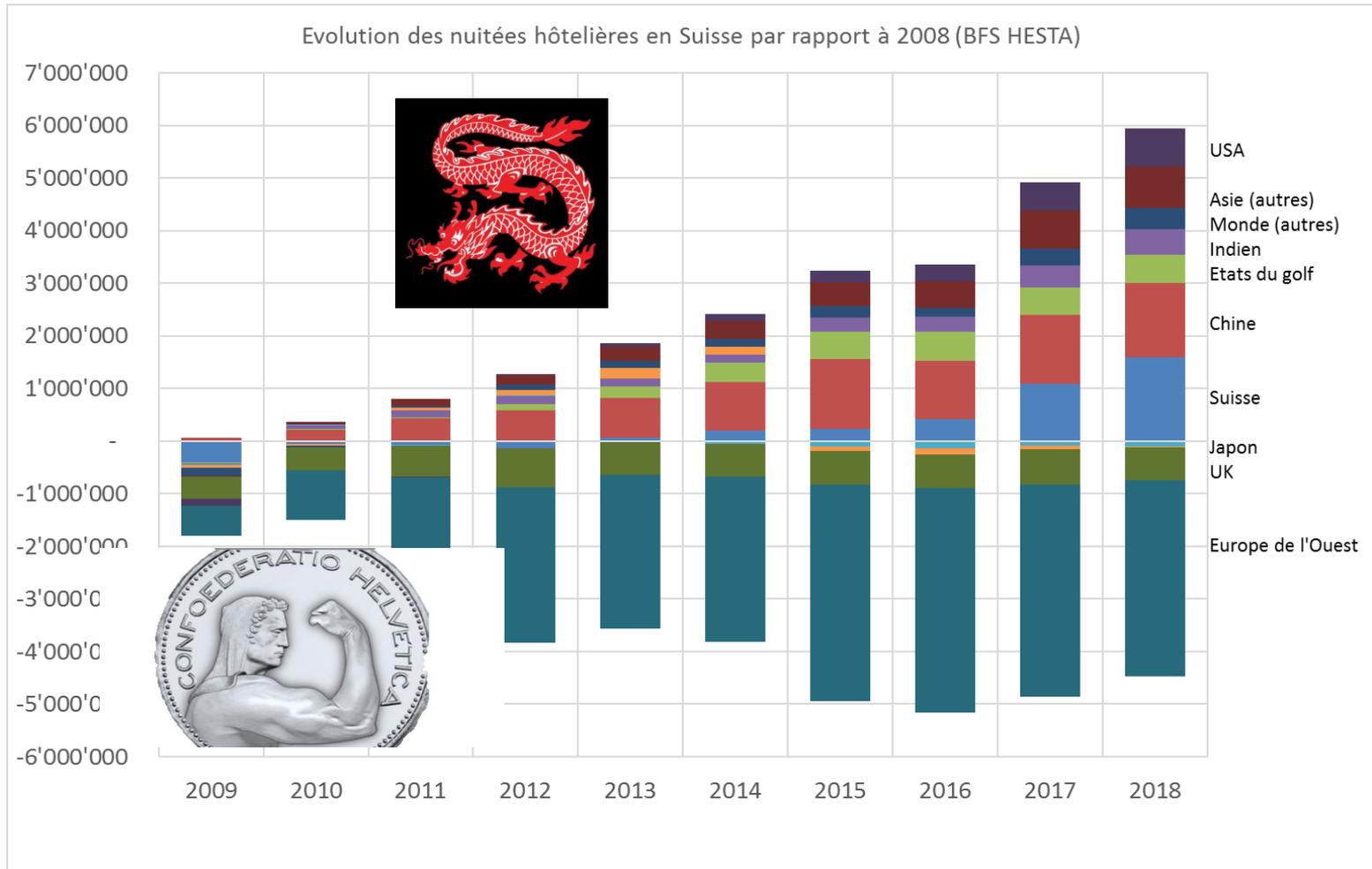


Le tourisme est la colonne vertébrale des régions montagneuses suisses



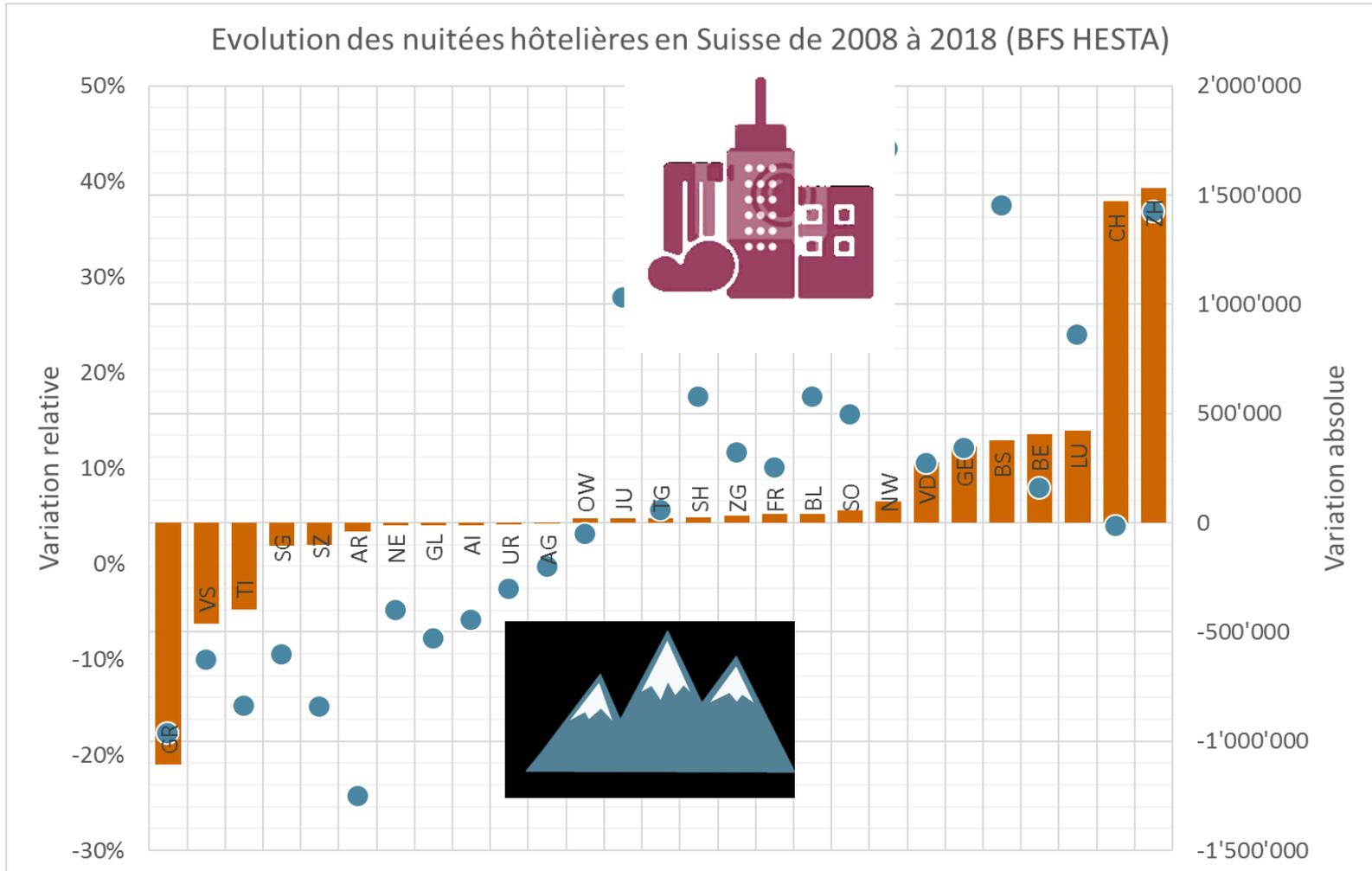
Enjeu 1: changement dans la demande

Les Européens évitent la Suisse pour des raisons de coûts, les voyageurs de pays lointains viennent en Suisse (également dans le cadre d'itinéraires organisés en Europe). Les besoins sont très variés.



Enjeu 1: changement dans la demande

Ce changement dans la demande favorise les villes au détriment des régions montagneuses.



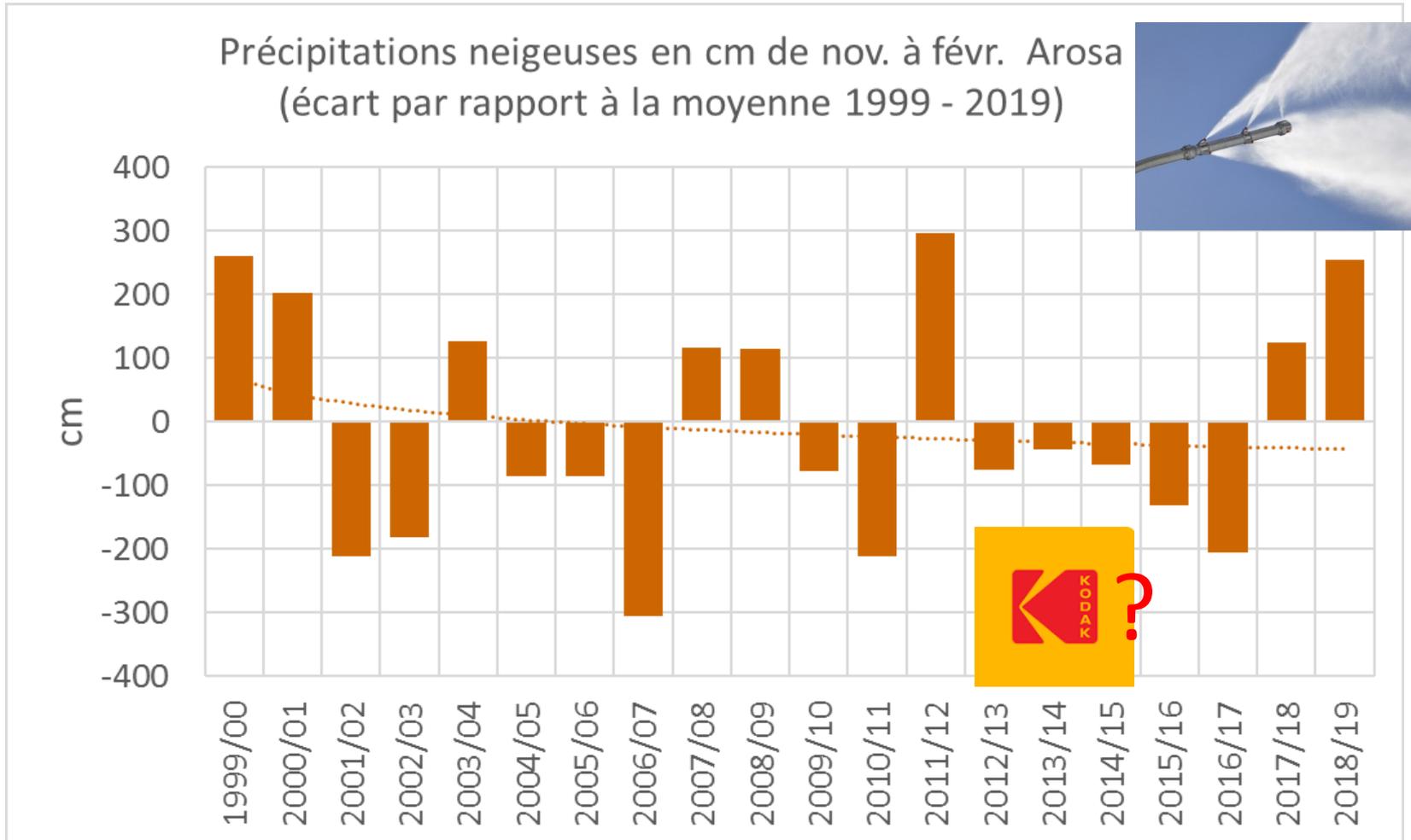
Enjeu 2: changement climatique imminent

Les prévisions en termes de changement climatique placent le secteur des activités hivernales devant de gros défis.

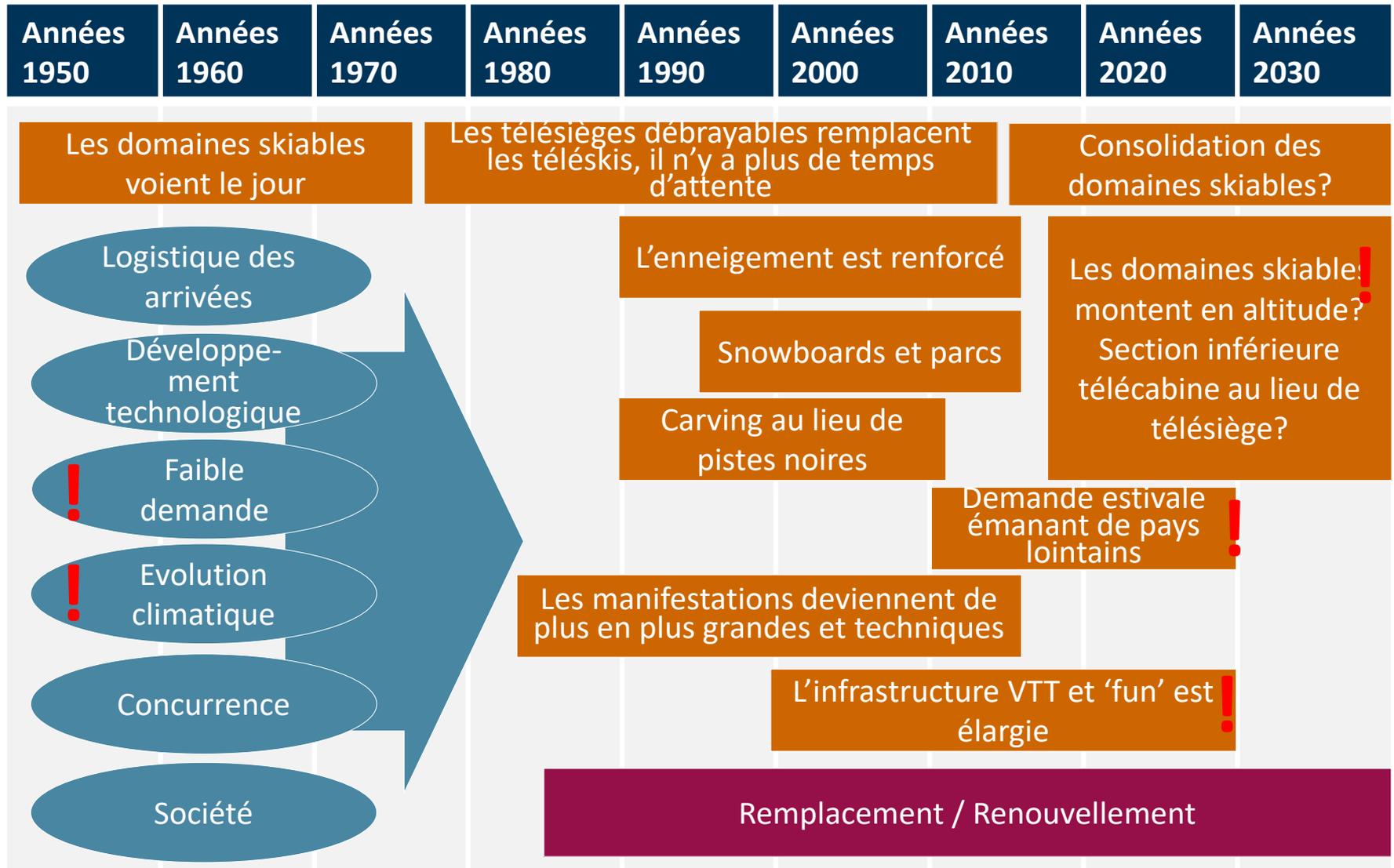


Enjeu 2: changement climatique imminent

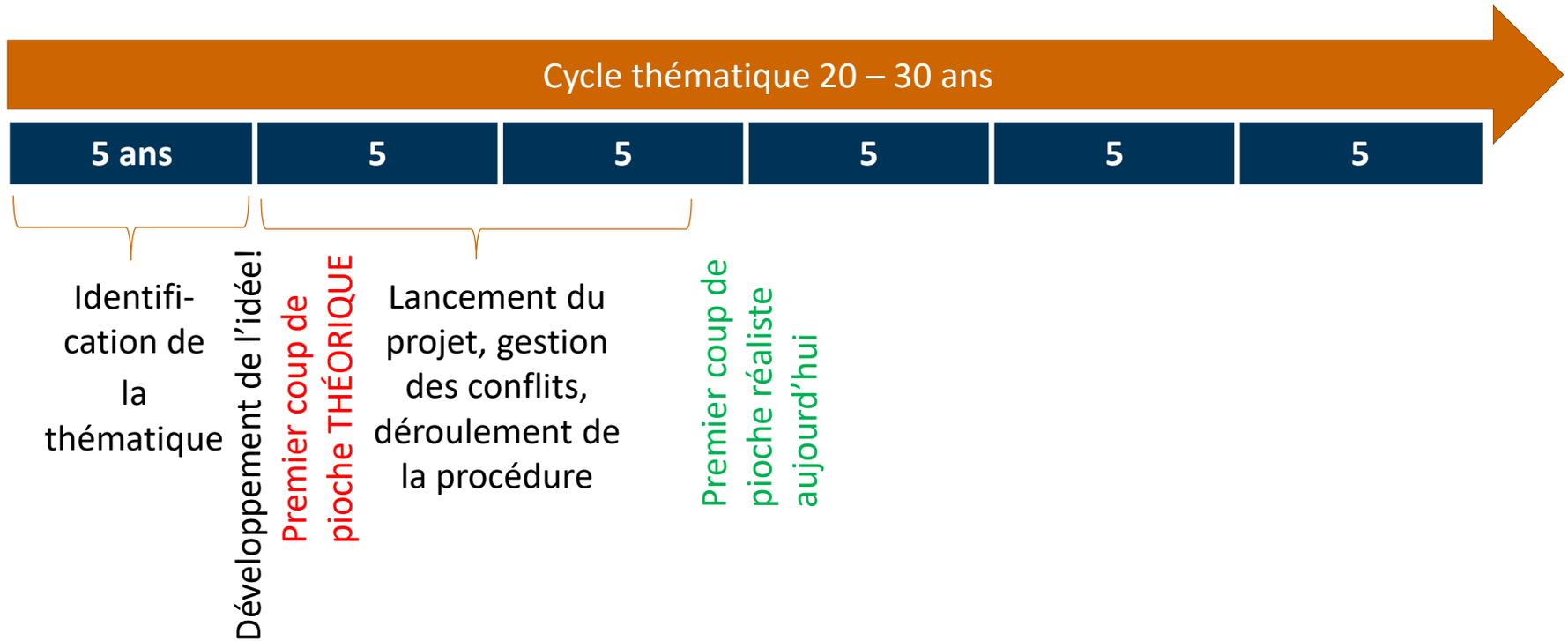
Pour l'instant, les activités hivernales (dans la plupart des localités) sont nettement meilleures que les rendements estivaux et la saison des neiges est plus longue que la demande en hiver!



Conséquence pour les prestataires touristiques: cycles thématiques



Le problème du point de vue des acteurs du tourisme



Ressources essentielles: paysage

Le secteur du tourisme, la protection du paysage et de l'environnement ont globalement et à long terme les mêmes intérêts!

Critères pour évaluer la valeur du paysage (exemples UMG Umweltbüro Grabher, A)

- ✓ Diversité
- ✓ Particularité
- ✓ Unité
- ✓ Proximité de la nature
- ✓ Vulnérabilité visuelle
- ✓ Caractère protégeable
- ✓ Expérience subjective



Ressources essentielles: paysage

Influences mutuelles dans le développement touristique:

l'homme s'y habitue. L'ancien est souvent considéré comme plus beau que le neuf!



Où tourisme et protection du paysage/de l'environnement se heurtent

Télécabines



Hébergement



Attractions



Sources des images: Wintersport Blatten Belalp, http://ferienwohnung-blatten-belalp.ch/belalp_winter.html; Speichersee Stoons Morschach; www.luzernerzeitung.ch/zentralschweiz/uri/klausen-das-hotel-klausenpasshoehe-soll-saniert-werden-ld.112616; <http://www.atelier-ww.ch/areal-hotel-derby-0>; Baumwipfelpfad Neckertal; <https://www.e-bike-touren.ch/e-mountainbike-touren>

Où tourisme et protection du paysage/de l'environnement se heurtent

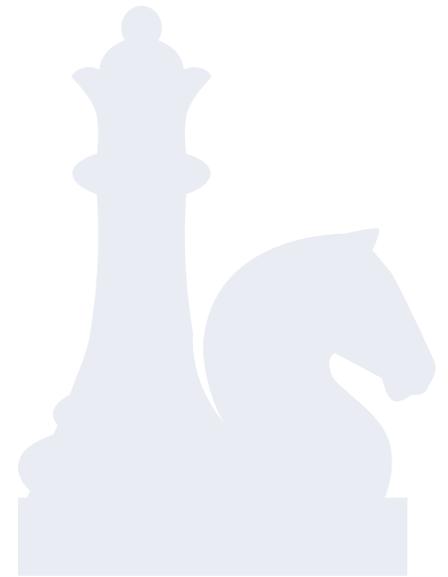
Tourisme (à l'extérieur des zones de construction)

- **Pressions de toutes parts**, on ne peut pas simplement procéder à une «planification globale». Il y a des nombreuses restrictions au niveau de la demande, des coûts, des intérêts privés et des intérêts de la politique locale.
- Les besoins du tourisme **évoluent** avec le temps.
- **Aujourd'hui, les projets ont besoin d'une longue phase préparatoire.** Des conflits d'intérêts évidents sont rapidement identifiables et donc négociables. Mais les négociations demeurent longues.
- Au cours du développement du projet, il y a une longue période **d'incertitudes juridiques.**

Protection du paysage et de l'environnement

- **Souvent, la protection de l'environnement est une bataille défensive**, car les ménages et l'économie ont besoin de plus en plus de ressources terrestres et paysagères. Il faut alors se battre pour les intérêts de la nature.
- Les investisseurs essaient souvent de **faire passer** des idées non optimisées.

2 Notre projet



Missions

1. Etablir un **aperçu des interfaces entre le tourisme et les réglementations spatiales** (par ex. loi sur l'aménagement du territoire, réglementations dans le domaine de la protection de la nature et du patrimoine, etc.).
2. Faire ressortir les **problèmes pouvant apparaître aux interfaces entre le tourisme et les réglementations de l'aménagement du territoire.**

Faire la différence entre les

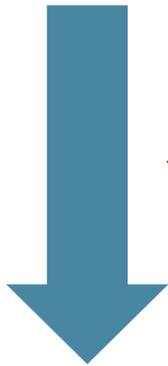
- problèmes lors de l'**exécution**
 - problèmes suite à des **bases matérielles**
 - autres problèmes
3. Elaborer des **thèses** démontrant la manière dont les éventuels **problèmes lors de l'exécution peuvent être résolus** ou diminués.
Il ne faut pas tenir compte des éventuels problèmes liés aux bases matérielles ainsi que des autres problèmes.



En se basant sur ces thèses, le SECO choisira, à la fin des travaux effectués par Hanser Consulting / Stauffer & Studach, les idées d'optimisation qui devront faire l'objet d'un examen approfondi et être élaborées en détail.

Objectif du mandat

Objectif: les projets touristiques doivent pouvoir être réalisés le plus rapidement possible et avec une faible charge administrative sous la forme souhaitée par l'économie touristique



Identifier des **optimisations qui méritent considération au niveau de l'exécution** pour se rapprocher de l'objectif

CONDITIONS À RESPECTER:

Les bases matérielles, c'est-à-dire notamment le niveau de protection de la nature et du paysage, restent inchangées



Procédure méthodique (printemps 2019 - hiver 2020)



Analyse de la littérature

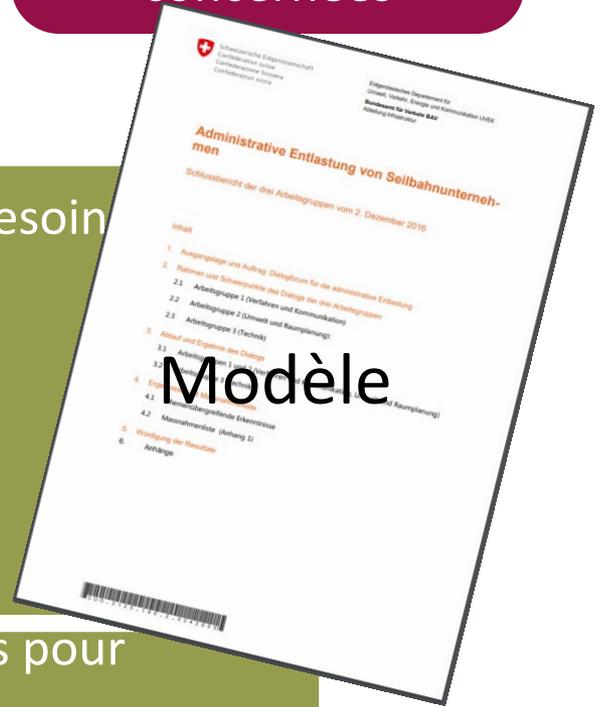
Rechercher et analyser des exemples de cas

Interviews avec des experts de toutes les parties concernées

Discussion à plusieurs niveaux sur le besoin d'agir et l'idée d'optimisation avec

- le groupe accompagnant le projet
- l'équipe centrale
- le groupe accompagnant TSB
- le publicFTS

Rapport avec recommandations pour l'approfondissement



Conclusions

Situation initiale

Les promoteurs touristiques se plaignent de **délais d'autorisation trop longs, de processus compliqués et de contraintes excessives** pour les projets touristiques en raison des réglementations dans l'aménagement du territoire!



Questions posées pour notre mandat:

Peut-on améliorer les processus/instruments au niveau de l'interface entre les réglementations à l'incidence territoriale d'une part et le tourisme d'autre part, sans modifier les contraintes matérielles?



Premier constat:

Il s'agit en premier lieu de la «construction en dehors de la zone à bâtir»



Deuxième constat:

Les projets de télécabines sont particulièrement compliqués



Troisième constat:

Au sein de la zone à bâtir, il s'agit par exemple de la viabilisation/du stationnement ainsi que des intérêts du voisinage (la Confédération dans une moindre mesure)

Quatrième constat:

Ce ne sont pas les processus/instruments qui posent problème. Les **conflits au niveau du contenu surgissent** cependant **pendant la procédure** et sont souvent gérés aujourd'hui «de manière inefficace»



Question plus pointue:

Comment résoudre de manière plus efficace les **conflits** à l'interface entre le tourisme et les réglementations à incidence territoriale?

Approches identifiées

Optimisation de l'exécution?

Aucun problème en ce qui concerne les instruments, la procédure, etc.

⇒ Il faut trouver des améliorations par le biais d'une **gestion de projets** améliorée et le cas échéant, de nouveaux chemins pour garantir une **certitude juridique**.

Pondérer différemment les intérêts?

- La protection de l'environnement est fortement réglementée.
- Les intérêts locaux sont **plus difficiles à identifier** et à évaluer.
- La manière dont les différents intérêts entrent en jeu n'est pas toujours compréhensible pour les parties extérieures.
- Parfois, la loi ne prévoit pas de peser les intérêts.

⇒ Les modifications souhaitées par les régions montagneuses/le tourisme doivent être «exigées» au niveau politique.

Cadre de la loi fédérale (notamment LAT et LPN)?

Le tourisme n'est explicitement pas mentionné dans la LAT aujourd'hui.

⇒ Le projet de réforme LAT 2 est décisif pour le tourisme. L'approche de planification et de compensation est très intéressante pour le tourisme.

MAIS: une initiative relative à la protection du paysage est en cours d'élaboration.

Merci pour votre attention

